

Sélection des chats pour le CGA 2019

Principes généraux

- les chats sélectionnés pour participer au Concours Général Agricole 2019 ont 12 mois minimum le jour du concours et sont exclusivement des chats enregistrés « Recommandé », « Élite B » ou « Élite A » dans le cadre du SQR à la date du 31/12/2018. NB: Pour le CGA des années suivantes, la sélection s'arrêtera au 31 juillet de l'année précédant le concours.
- les différentes variétés d'une même race concourent le même jour.
- le nombre maximum de chats par jour de concours est de 40.

Distinctions

- le concours prévoit des distinctions race par race, sous réserve qu'un nombre minimal d'animaux soit présent.
 - Pour les races ayant plus de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2017) :
 - minimum 3 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
 - minimum 3 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
 - minimum 4 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
 - Pour les races ayant moins de 1 000 naissances par an (pedigrees émis en 2017) :
 - minimum 2 mâles pour décerner le prix du meilleur mâle
 - minimum 2 femelles pour décerner le prix de la meilleure femelle
 - minimum 2 individus (mâles et/ou femelles) pour décerner le prix du meilleur de race
- chaque « meilleur de race » participera à la grande finale qui désignera le prix du meilleur chat.
- les races présentes les jours de concours mais qui n'atteignent pas le nombre minimum de chats demandé pour la désignation d'un meilleur de race ne pourront pas être représentées à la grande finale.

Le choix des chats sélectionnés

Calcul des points

Des points sont attribués à chacun des chats « Recommandé » (N4), « Élite B » (N5) ou « Élite A » (N6) en <u>cumulant</u> les points suivants :

Points acquis par la descendance :

•	si le chat a reproduit (il y a des descendants enregistrés au LOOF)	10 points
•	pour chaque fils ou fille certifié (« DNA comp. ») :	
	o si ce descendant est N4, N5 ou N6	8 points
	 si ce descendant est N3 (« Sélectionné ») 	4 points
	 si ce descendant est N2 (« Conforme ») 	2 points

Points acquis en spéciale d'élevage :

•	au moins un « excellent » en classe adulte	5 points
•	au moins une nomination au « best in show »	3 points
•	au moins un « best in show »	3 points
•	au moins un« best of best »	5 points

Points acquis en exposition:

• pour le plus haut titre de championnat LOOF du chat :

0	Champion	2 points
0	Double Champion ou Champion International	4 points
0	Triple Champion ou Grand Champion International	6 points
0	Quadruple Champion ou Champion d'Europe	8 points
0	Suprême Champion ou Grand Champion d'Europe	10 points

• pour le plus haut titre de premiorat LOOF du chat :

0	Premior	2 points
0	Double Premior ou Premior International	4 points
0	Triple Premior ou Grand Premior International	6 points
0	Quadruple Premior ou Premior d'Europe	8 points
0	Suprême Premior ou Grand Premior d'Europe	10 points

Sélection des chats

Une fois le total de points affecté à chaque chat arrêté en date du 31/12/2018, les chats sont sélectionnés de la façon suivante, au sein de chaque race :

- le chat ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné; s'il n'est pas disponible, le suivant est sélectionné.
- le chat de sexe opposé ayant le plus grand total de points dans la race est sélectionné; s'il n'est pas disponible (décédé, non disponible, ...), le suivant est sélectionné.
- ainsi de suite dans la limite des places disponibles pour la race, assurant ainsi la parité entre mâles et femelles si toutefois assez de chats sont sélectionnables dans chacun des sexes.

Si plusieurs chats sont ex-aequo en nombre de points au sein d'une race, alors la priorité sera donnée en fonction des critères suivants par ordre dégressif : chat ayant reproduit, chat le plus âgé.

Lorsqu'une race comporte plusieurs variétés pouvant être représentées, mais pas en nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA, ces variétés d'une même race pourront alors être regroupées pour la sélection et le concours.

Si, en permettant à chaque race d'avoir le nombre suffisant pour obtenir les distinctions prévues au CGA (voir chapitre « Distinctions »), le nombre total de chats en concours n'est pas atteint, le nombre de participants sera augmenté pour les races pouvant fournir, au prorata du nombre de sélectionnables dans ces races.

Races/variétés en concours

Races/variétés avec plus de 1 000 pedigrees en 2017 :

BENGAL NORVÉGIEN
BRITISH SHORTHAIR PERSAN
CHARTREUX RAGDOLL

EXOTIC SHORTHAIR SACRÉ DE BIRMANIE

MAINE COON SIBÉRIEN

Races/variétés avec moins de 1 000 pedigrees en 2017 :

ABYSSIN KORAT

AMERICAN BOBTAIL PC et PL KURILIAN BOBTAIL PC et PL

AMERICAN CURL PC et PL LAPERM PC et PL

AMERICAN SHORTHAIR MANDARIN
AMERICAN WIREHAIR MANX

ANGORA TURC MAU EGYPTIEN
ASIAN LONGHAIR MUNCHKIN PC et PL

ASIAN SHORTHAIR

BALINAIS

BOMBAY

BRITISH LONGHAIR

NEBELUNG

OCICAT

ORIENTAL

PETERBALD

BURMESE AMERICAIN PIXIE BOB PC et PL

BURMESE ANGLAIS RUSSE

BURMILLA SCOTTISH FOLD
CALIFORNIAN REX SCOTTISH STRAIGHT
CEYLAN SELKIRK REX PC et PL

CORNISH REX

CYMRIC

DEVON REX

DONSKOY

SOKOKE

EUROPEAN SHORTHAIR

SIAMOIS

SINGAPURA

SNOWSHOE

SOKOKE

GERMAN REX SPHYNX
HAVANA BROWN THAI

HIGHLAND FOLD TONKINOIS PC et PL
HIGHLAND STRAIGHT TURC DU LAC DE VAN
JAPANESE BOBTAIL PC et PL YORK CHOCOLAT